



Groupe
First immo
Agences Immobilières

Barème des
honoraires de vente

À compter du 01 mars 2025
Honoraires charge vendeur



PRIX DE VENTE	Honoraires TTC maximum Mandat exclusif	Honoraires TTC maximum Mandat semi ou simple
De 0 à 49 999 €	5 000 € TTC	6 000 € TTC
De 50 000 € à 99 999 €	8 % TTC	9 % TTC
De 100 000 € à 199 999 €	7 % TTC	8 % TTC
De 200 000 € à 299 999 €	6 % TTC	7 % TTC
De 300 000 € à 399 999 €	5 % TTC	6 % TTC
À partir de 400 000 €	4 % TTC	5 % TTC

Ils comprennent les prestations de visite, de négociation, de constitution du dossier de vente, et de rédaction du compromis le cas échéant

ESTIMATION	AVIS DE VALEUR pour succession ou donation
GRATUIT	De 120,00 € à 240,00 TTC selon le bien

Ces taux s'entendent TVA comprise au taux de 20 %

SARL au capital de 2 500.00 € - Siège 35 Boulevard Saint-Assicle - 66000 Perpignan - 04 68 08 40 05 - contact@first-immo.com
Enregistrée au RCS de Perpignan sous le numéro 917 662 918 - Numéro de SIRET du siège : 917 662 918 00023 - Numéro de TVA intra. : FR47 917662918
Carte Pro. Transaction sur immeuble et fonds de commerce - Gestion immobilière numéro 66012022000000031
délivrée par la CCI de Perpignan et des Pyrénées-Orientales
Garanties financières à hauteur de 120 000 € pour la transaction et de 120 000 € pour la gestion par l'organisme
GALIAN - 89 Rue de La Boétie - 75008 Paris sous le numéro adhérent 17254V.

Établissement secondaire : 92 Avenue Pasteur - 66130 Ille-sur-Têt
Établissement secondaire : 4 Avenue René Nicolau - 66310 Estagel

